



LA PRODUCTION D'ENR DANS LES EXPLOITATIONS

La loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (ENR) du 10 mars 2023 a pour objectif de développer des énergies renouvelables pour fournir une électricité décarbonée. Dans ce cadre différentes mesures sont mises en place qui précisent où seront implantés les zones de photovoltaïsme, de photovoltaïsme au sol ou d'agrivoltaïsme.

La Chambre d'agriculture de Bretagne a récemment précisé sa doctrine en la matière en indiquant que les installations photovoltaïques devaient en priorité être implantées sur les bâtiments et installations agricoles nécessaires aux exploitations agricoles, sur les sols déjà artificialisés tels que les parkings, les friches industrielles ou urbaines, sur des sites inaptes à l'agriculture (ancienne carrière, décharges, plan d'eau...) ou sur des surfaces non exploitées des sites bâtis des exploitations agricoles,

Concernant le développement le photovoltaïsme au sol sur terres incultes/non cultivables, un document cadre pour identifier ces parcelles incultes est en cours de constitution en partenariat avec les collectivités territoriales.

Il sera intégré aux zones d'accélération validées par le préfet courant 2025. Seules les parcelles identifiées pourront recevoir des panneaux PV

La chambre d'agriculture souhaite par ailleurs que les agriculteurs soient majoritaires au capital, que la production d'énergie reste secondaire à l'échelle de l'exploitation et que les équipements soient adaptés à la nécessité de l'activité agricole présente et de ses potentielles évolutions.

Pour plus d'information

Pierre TOULLEC Conseiller aménagement et urbanisme
Chambre agriculture de Bretagne

✉ pierre.toullec@bretagne.chambagri.fr

UNE AIDE POUR LE DÉSHÉRBAGE MÉCANIQUE

A partir de 2025, Lorient Agglomération en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Bretagne accompagne, financièrement et techniquement, les agriculteurs qui souhaitent mettre en œuvre le désherbage mécanique.

Chaque année 12 agriculteurs volontaires (7 sur le Scorff et 5 sur le Blavet) pourront tester les outils mécaniques permettant de lutter contre les adventices. Ils seront accompagnés par des techniciens spécialisés afin d'être conseillés au mieux dans l'expérimentation de ces nouvelles pratiques. Chaque agriculteur pourra engager 5 ha maximum de parcelles expérimentales. La première année de l'essai se fera uniquement sur du maïs. Les agriculteurs volontaires bénéficieront durant un an gratuitement d'un conseil d'un technicien et du désherbage de leurs parcelles par un prestataire. Ils pourront de manière exceptionnelle, en cas de mauvais météo ou de mise en danger des cultures, avoir recours à un désherbage chimique. Les demandes provenant de secteurs où la masse d'eau est particulièrement dégradée, notamment le secteur côtier, seront privilégiées.



Pour plus d'information

Contact : Xavier de Laubier ☎ 02 90 74 72 79

Zoom sur

Maintenir l'élevage sur le littoral

MIAM !

Appel à projet

La Région veut inciter les agriculteurs à ouvrir les portes de leur exploitation agricole

En bref

La production d'ENR dans les exploitations

Une aide pour le désherbage mécanique



EDITORIAL

Valorisez le tourisme rural



© H. COHONNER

Au-delà de ses atouts maritimes, l'agglomération possède de nombreuses richesses issues de son territoire intérieur. Le tourisme rural participe ainsi au développement durable de notre attractivité, à la valorisation de nos paysages, au soutien de notre

économie agricole qui diversifie ses sources de revenu, tout en sublimant l'art culinaire lorientais et ses produits du terroir, aujourd'hui peu connus des visiteurs voire de nos habitants.

L'activité agricole et la valorisation touristique de ses métiers peuvent faire l'attrait d'un terroir et participer à mieux connaître une profession partout présente et qu'on ne voit que très peu. La diversification de son activité vers le tourisme est facteur de rapprochement avec les habitants et les consommateurs.

L'ensemble de ces objectifs sont issus d'une volonté politique partagée traduite dans la charte de l'agriculture et de l'alimentation, son Projet Alimentaire Territorial, et au sein de notre schéma de développement touristique.

Laurent DUVAL

Vice-président de Lorient Agglomération en charge de l'agriculture, de l'alimentation et de l'aménagement rural

PENNAD - STUR

Lakat an touristerezh àr ar maezoù àr wel

En tolpad, estroc'h evit atoudoù an arvor, e kaver e-leizh a draoù talvoudus en argoad. An touristerezh àr ar maezoù zo lod ivez e diorren padus hon dedenusted, evit lakat hon dremmvroioù àr wel, evit harpiñ ekonomiezh al labour-douar a c'hell evel-se kavout gounidoù a bep sort, hag àr ar mem tro sachiñ selloù an dud àr arz keginieñ e bro an Oriant hag àr produoù an terouer pa n'int ket brudet bras c'hoazh e-mesk ar weladennerion nag e-mesk an dud a zo é chom amañ zoken.

Lec'h zo ag al labourerezh-douar e c'heller lakat ar micherioù a zo stag doc'htoñ da vout lod en touristerezh evit sachiñ muioc'h a dud trema an terouer ha sikour an dud da anavet gwell ur vicher ha ne vez ket brudet kalz na bout e vez e pep lec'h. Liesseurtaat an oberezh trema an touristerezh zo ur feson da dostaat d'ar vevezerion ha da dud ar c'hêrioù.

Razh ar palioù-se a za ag ur vennantez voutin get ar bolitikerion, lakaet dre skrid e karta al labour-douar hag ar boued, er Raktres evit ar Boued en Tiriad hag a-barzh hor brastres evit diorren an touristerezh.

ZOOM SUR MAINTENIR L'ÉLEVAGE SUR LE LITTORAL

Le territoire situé entre la Laïta et la Ria d'Étel, au sud de la RN 165, a été choisi avec trois autres régions françaises afin d'expérimenter le projet Ficelle, l'acronyme pour Faciliter les interactions entre cultures et élevages. Le but de ce projet national, étalé sur trois ans, est de redonner de l'allant à la polyculture-élevage en déclin sur certaines zones. C'est le cas pour cette partie du Morbihan, qui a connu une perte importante de son élevage laitier (moins 25 % de ses vaches laitières entre 2008 et 2023).



Après la phase de diagnostic qui a mis en lumière une grande diversité de relations entre exploitations, que ce soit le matériel (achats en commun, Cuma), le foncier, la location de bâtiments d'élevage, la mise en pension de génisses... mais aussi le travail, l'entraide, l'échange de services, il convient maintenant d'améliorer, voire recréer, les synergies entre cultures et élevages.

Un groupe d'agriculteurs s'approprie dès à présent le sujet et étudie les scénarii possibles de l'agriculture locale en 2040 pour ensuite mettre en place un plan d'action favorisant le maintien de l'existant, à savoir des exploitations en polyculture élevage. Ce projet devra se faire en partenariat avec les élus du territoire qui doivent prendre conscience des services connexes que rend l'agriculture : biodiversité, puits de carbone, emploi, gestion de l'eau, approvisionnement local etc.

Pour plus d'information

Astrid Van der Hecht, chargée d'animation territoriale à la Chambre agriculture de Bretagne

✉ astrid.vanderhecht@bretagne.chambagri.fr

LA PAROLE AUX PARTENAIRES

Mady sur l'approvisionnement de ses marchés et prestation repas

Chez MADY&CO, nous nous engageons à rendre l'alimentation plus juste, durable et équitable pour tous les habitants du Pays de Lorient. Nous organisons des événements conviviaux dans toutes les communes de l'agglomération pour valoriser les produits locaux et inciter leur utilisation en cuisine. Parmi ces initiatives, on peut citer :

Les foodcamps

Des ateliers pratiques pour apprendre à cuisiner avec des produits locaux et de saison.

Les apéros marché

Des moments de découverte et d'échanges autour des producteurs présents sur les marchés locaux.

Les apéros à la ferme

Des événements chaleureux directement chez les producteurs pour favoriser les rencontres.

MIAM !

Des rendez-vous mensuels sur le parvis de la gare à Lorient, combinant marché de producteurs et animations autour de l'alimentation durable et des transitions.

Nous avons également créé Allo MADY !, un service dédié à faciliter les connexions entre producteurs et professionnels. Pour les producteurs : aide à trouver de nouveaux débouchés pour leurs produits et gestion des surplus ponctuels de production ; pour les professionnels (restaurateurs, traiteurs, épiciers) : recherche et mise en relation avec des fournisseurs locaux adaptés à leurs besoins.

Pour plus d'information

✉ mjamier@madynco.fr



UN APPEL À PROJET POUR DÉVELOPPER L'AGRITOURISME



Lorient Agglomération et les autres intercommunalités composant la Destination Bretagne-Sud-Golfe-du-Morbihan veulent inciter les agriculteurs à ouvrir les portes de leur exploitation agricole et ainsi mettre en avant les richesses du territoire.

Grâce au financement de la Région ce collectif d'établissements de Coopération Intercommunale lance un appel à projet afin de développer les expériences touristiques à la ferme. Les projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement individuel par la chambre d'agriculture et d'une aide financière de la part du Conseil régional, allant jusqu'à 50% du montant des dépenses éligibles. Les structures ciblées sont bien sûr les exploitations agricoles mais également les associations ou organismes portant des projets d'ouverture au public sur plusieurs exploitations agricoles.

L'objectif est de mettre en avant les richesses agricoles du territoire en offrant une expérience touristique unique aux visiteurs et ainsi valoriser des métiers et les savoir-faire locaux. Cela concerne notamment la découverte et la visite de l'exploitation agricole, individuellement ou en petits groupes, ainsi que la dégustation de produits, qui constitue une expérience touristique en elle-même et vient souvent conclure un temps privilégié de découverte de l'activité.

L'agritourisme est une forme de tourisme qui permet aux visiteurs de découvrir et de vivre des expériences immersives dans des exploitations agricoles. Il combine l'agriculture et le tourisme, offrant aux visiteurs l'occasion d'en apprendre davantage sur les pratiques agricoles, la production locale, et souvent de participer à des activités liées à la ferme.

Les projets éligibles devront obligatoirement intégrer les notions de transition (préservation de la biodiversité et des paysages, réduction de la consommation d'énergie, préservation de la ressource en eau, gestion des déchets, utilisation de ressources locales...) et d'identité du territoire. Quant aux dépenses éligibles, elles portent prioritairement sur des dépenses de conception et d'achats d'outils et de supports de médiation mais peuvent concerner également des dépenses d'équipements et d'aménagements intérieurs et extérieurs, liées à l'accueil du public.

Les porteurs de projets intéressés ont jusqu'au 14 février pour compléter l'appel à manifestation d'intérêt en ligne.



<https://destination-bretagnesud.bzh/accompagnement-financement>

L'AGGLOMÉRATION VEUT VALORISER LES PRODUITS LOCAUX AUPRÈS DES TOURISTES

Poursuivre la valorisation des producteurs locaux et de la gastronomie est l'un des enjeux affichés par le Schéma de Développement Touristique 2023-2033 de Lorient Agglomération.

Plusieurs actions permettant de contribuer à la réalisation de ce double objectif. Peuvent être citées :

La mise en valeurs des spécialités locales, des marchés, des restaurants... sur le site internet de Lorient Bretagne Sud Tourisme

L'organisation de voyages presse autour du thème «du producteur à l'assiette», par exemple, «de la ferme de Kerbastard à la table du restaurant Sources.

La mise en relation des acteurs touristiques du territoire avec des producteurs locaux en vente directe ou circuits courts lors d'éductours

La contribution à l'appel à projets 2024/2025 de la Destination Bretagne Sud - Golfe du Morbihan autour de l'agritourisme, destiné à favoriser le développement des expériences touristiques à la ferme

